



COMITE DEPARTEMENTAL PAS DE CALAIS

Compte rendu des assemblées générales extraordinaire et ordinaire 2016 du CD62 FFPS du 11 février 2017

1) ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN VUE DE MODIFIER LES STATUTS

Présents ou représentés : 14 administrateurs sur 15 ; 20 clubs sur 31 soit 42 voix sur 69 ; 60.87%
Le quorum étant atteint, l'assemblée générale extraordinaire peut valablement siéger.

L'assemblée générale extraordinaire commence à 15 heures.

1-1) Intégration des représentants des autres disciplines dans les administrateurs

Afin d'intégrer dans les administrateurs des représentants des autres disciplines de la FFPS, il est proposé de passer la liste des administrateurs de 15 à 20 personnes maximum en incluant d'office les responsables des commissions coup, carnassiers, carpe, mouche et mer.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les statuts sont donc modifiés comme suit :

Article 7 : Le Comité Départemental est administré par un Comité Directeur de 7 à 20 membres qui exercent l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à l'Assemblée générale ou à un autre organe du Comité Départemental.

..../....

Les membres du Comité Directeur sont élus par l'assemblée générale au scrutin secret de liste majoritaire comportant de 7 à 20 noms dont les 5 responsables des commissions élus d'office. Seules les listes complètes sont admises. En vertu du scrutin de liste majoritaire la liste qui rassemble le plus grand nombre de suffrages emporte l'ensemble des sièges au sein du Comité Départemental.

1-2) Ouverture d'un compte bancaire

Les commissions du CD62FFPS n'étant pas reconnues associations loi 1901, elles ne peuvent pas ouvrir de compte bancaire. Il est proposé que le Comité Départemental ouvre son propre compte bancaire ainsi que des « sous-comptes » pour chacune des commissions existantes qui devront clôturer leur compte bancaire existant au nom DU CD62 de la FFPM ou de la FFPSC. Comme à la FFPS, celles-ci pourront ensuite gérer leur « sous-compte » pour leurs affaires courantes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les statuts sont donc modifiés comme suit :

Article 18 bis : Le Comité Départemental ouvre son propre compte bancaire et celui de chaque commission existante qu'il autorise à gérer.

La séance est clôturée à 15 h 44.

2) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La séance est ouverte à 15 h 45, avec le même quorum.

2-1) mise en place d'une cotisation annuelle pour les clubs

Afin de régler les charges courantes (assurance, cotisation CDOS, hébergeur du site Internet, organisation des AG...) et alimenter le compte bancaire, il est proposé que chaque club du CD62 paie une cotisation annuelle de 10 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité. Une fiche de renseignements par club sera établie et à renvoyer au trésorier avec le paiement.

2-2) site Internet

Il est proposé de passer par un opérateur privé comme OVH afin de réserver un nom de domaine et créer une page généraliste sur le CD62FFPS avec des liens qui renvoient sur les sites des commissions.

Philippe VANTOUROUX se charge de réserver le nom de domaine FFPSCD62.FR adopté à l'unanimité chez OVH. Puis chaque « webmaster » des commissions alimentera sa page accessible via le site FFPSCD62.FR

2-3) exposé des activités de chaque commission

Chaque responsable de commission expose les résultats obtenus en 2016 et les activités réalisées (participation aux championnats du monde, de France, régionaux, départementaux pour le coup... divisions non existantes en mer, mode de qualification, ...)

Les disciplines étant bien différentes, la présidente donnera pouvoir au vice-président de chaque commission pour signer les dossiers CNDS.

2-4) élections

Une seule liste a été proposée, elle est élue à l'unanimité. Elle tient compte de la modification des statuts votée en AGE.

Prénom-NOM	Discipline	Fonction
Audrey NUTTENS	Mer	Présidente
Alain MARTINOD	Coup	Vice-président coup élu d'office
Jérôme ROETYNCK	Carnassiers	Vice-président carnassiers élu d'office
Michel CAZIN	Mer	Vice-président mer élu d'office
Pascal DELHAY	Coup	Trésorier
Marcel NUTTENS	Mer	Secrétaire
Jean-Pierre ALLART	Mer	Administrateur
Patrick BEAUVENTRE	Coup	Administrateur
Reynald DELRUE	Coup	Administrateur
Jean-Michel GARNIER	Coup	Administrateur
Patrice KUBIK	Mer	Administrateur
Alain MAKA	Mer	Administrateur
Richard MARMIN	Mer	Administrateur
Jean-Christophe PETITPRE	Coup	Administrateur
Valérie RAMET	Mer	Administrateur
Michael SAUVAGE	Mer	Administrateur
Philippe VANTOUROUX	Coup	Administrateur
Philippe WAY	Mer	Administrateur

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.